



Appariteur municipal

Juin 2021

N°9

Chers habitants de Saint-Ythaire,

Les mois défilent comme passent les journées actuelles, pourtant qualifiée les plus longues de l'année. Bientôt, les vacances particulièrement attendues en cette période de règles sanitaires et de contraintes de toutes sortes.

Et votre Conseil Municipal dans tout ça ? Comme l'avait dit en son temps un certain Président, « le Conseil travaille ». En ce qui me concerne, j'ai la grande chance d'être d'une équipe qui ne débroussaille pas que les accotements de nos chemins ! Suivi des dossiers, investissements petits et grands, toujours sur le terrain à l'écoute de vos idées et demandes, et systématiquement à la recherche de subventions, voilà qui occupe. Mais vous pouvez nous aider à faire encore mieux. Je vous propose qu'une fois par mois, peut-être dans l'Appariteur, une idée d'amélioration du bien vivre à Saint-Ythaire soit suggérée par les habitants.

Proposition Appariteur N° 9 : Tondre devant votre propriété permettra de mieux déployer le cantonnier sur les parties communes à tout le monde !

Je compte sur vous, bonnes vacances à tous.

JP Renaud

Marguerite arrive près de chez vous !

En renouant avec la tradition des commerces ruraux ambulants, le bus « Chez Marguerite » sillonne les routes du Clunisois pour inviter les citoyens à participer à des temps d'informations, de rencontres et d'échanges.

Chez Marguerite : symbole d'une ruralité vivante et dynamique.

Mobile et original, cet espace itinérant s'adapte à différents événements. Lieu de travail, d'exposition de rencontres, d'accueil, et d'information Il peut se transformer tour à tour en lieu de travail, d'exposition ou de projection, d'accueil et d'information, de bistrot, café-débat, ou petites formes de spectacle de proximité...

Coordonné par le FRGC (Foyer Rural Grand Secteur) du clunisois, ce projet est porté par un réseau de partenaires entouré par des équipes de professionnels et de bénévoles.

Mairie de Saint Ythaire

8 rue du Chêne – 71460 Saint Ythaire – 03 85 92 64 80 – mairie.saint-ythaire@wanadoo.fr -
<https://www.saintythaire.fr>

Marguerite sera Saint-Ythaire du Vendredi 25 au Dimanche 27 juin

Au programme ;

VENDREDI 25 JUIN 2021 – devant la mairie

- **9h30 à 11h00 : PETIT DÉJEUNER social et solidaire :**
Logement santé, mobilité, emploi, formation, culture, parentalité, accès aux droits...
Une équipe de professionnels du **RÉSEAU SOCIAL** et **SOLIDAIRE** du Clunisois est là pour vous informer.
- **11h00 à 12h30 : Point d'information « RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »**
Prévention aux arnaques avec le PETR MÂCONNAIS-SUD-BOURGOGNE.
- **15h00 à 18h00 : AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**
Trop de papiers ? Débordé ? La Maison de Services du Clunisois vous accompagne dans vos démarches.
- **A partir de 16h00 : 2^{ème} MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX** de Saint-Ythaire
- 19h00 à 23h00 : APÉRO-CONCERT** avec Les Tontons flingués. (On pourra même guinché...et ce n'est pas trop tôt !!!)

SAMEDI 26 JUIN 2021 – devant la mairie

- **9h00 à 11h00 : - SOPHRO MARCHÉ** avec Valérie Desprat et 1001 familles en Clunisois.
Renforcer son bien-être, libérer les tensions physiques et mentales, vider la tête, se détendre.... (sur réservation)
- **9h00 à 12h00 : Présence de l'ÉCRIVAIN PUBLIC Florie Bonniel** pour recueillir ce que vous avez à dire.
- **De 10h00 à 17h00 : en continu**
JEUX GEANTS avec la Ludo'Verte du Clunisois
EXPOSITION « L'art pour tendre vers l'économie circulaire » Photographies de Jean-Philippe Astolfi.
ATELIER DE LA RÉPARATION : Réparer plutôt que jeter venez apprendre à réparer vos objets avec des bénévoles **MacGyvers**. Objets acceptés : petit appareil électrique, vélo, outillage électroportatif, jouets, avec le **SIRTOM** de la Vallée de la Grosne.
- **18h00 : GOÛTER-ENFANTS / ADOS** avec **1001 FAMILLES EN CLUNISOIS**
« Grandir à la campagne, que faites-vous de votre temps libre ? »

DIMANCHE 27 JUIN 2021 – au Lavoir de VAUX

- **10h00 à 12h00 : Atelier pour les enfants « DÉCOUVERTE D'UN LAVOIR ET D'UNE LESSIVE A L'ANCIENNE »** avec **LE PAYS D'ART OE D'HISTOIRE ENTRE CLUNY ET TOURNUS.**

Les élections départementales et régionales

Cette année, il y aura exceptionnellement deux scrutins le même jour, avec le **1^{er} tour le 20 juin** et, s'il y a lieu, le **2^{ème} tour le 27 juin**. *Mais attention : comme il y a deux scrutins, il est possible qu'il n'y ait un second tour pour un seul scrutin.*

Procurations

Pour tenir compte du contexte particulier dû au Covid, chaque électeur peut recevoir **DEUX procurations**. Elles peuvent être établies jusqu'à la veille du vote (mais attention à la procédure).

Comment établir une procuration ?

- Soit en utilisant la télé-procédure via le site maprocuration.gouv.fr, et en se rendant ensuite à la gendarmerie pour la faire valider en présentant une pièce d'identité et la référence à six chiffres et lettres reçue au cours de la télé-procédure,
- Soit en utilisant le formulaire Cerfa 14952*02 (téléchargé et complété chez soi, ou retiré et complété à la gendarmerie) et en se rendant à la gendarmerie avec une pièce d'identité.

Une seule procuration peut être établie pour les deux scrutins et pour les deux tours. A préciser sur la demande.

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour valider la procuration ?

Vous pouvez écrire ou téléphoner à la gendarmerie pour leur demander de passer à domicile pour valider la demande de procuration qui, dans ce cas, sera faite avec le formulaire Cerfa (à télécharger ou à demander à la gendarmerie).

Déroulement des scrutins

Les deux scrutins se dérouleront en même temps dans la salle communale aménagée en deux bureaux de vote distincts. En pratique, chaque électeur se présente à l'entrée de la salle et vote d'abord pour le scrutin départemental dans la première partie, puis passe dans la seconde partie pour le scrutin régional.

Afin de respecter les consignes sanitaires, les électeurs devront **porter le masque** pendant leur présence dans la salle et **se laver les mains** avec du gel hydro-alcoolique disponible à l'entrée. Il est demandé aux électeurs de **venir avec leur propre stylo** pour les émargements. Il ne devra **pas y avoir plus de 3 électeurs présents simultanément** dans chaque bureau de vote ; il pourrait donc y avoir occasionnellement une attente à l'extérieur.

Dépouillements

Ils auront lieu à **partir de 18 heures**. En fonction du nombre de personnes participant aux dépouillements, ils se dérouleront soit simultanément (besoin de 8 personnes), soit successivement dans le cas contraire.

Le dépouillement est public, mais la présence d'observateurs devra respecter les règles sanitaires de distanciation (1,50m) et sera strictement limitée au nombre de chaises installées dans la salle.

Préparation des bureaux de vote

En raison du nombre de membres nécessaires pour tenir les deux bureaux de vote, un appel avait été lancé par clic-info ; nous remercions ceux qui ont répondu. Pour donner plus de souplesse à cette organisation, tout électeur peut encore se porter volontaire pour une tranche de deux heures.

Une **réunion préparatoire est organisée le mardi 15 juin à 18h30** à la mairie pour expliquer les modalités pratiques des votes et établir les tableaux de présence pour les deux journées.